

SOCIÉTÉ DES PÊCHERIES COLONIALES À LA BALEINE (SOPECOBA.) (1948-1965)

AEC 1951. — Sté des pêcheries coloniales à la baleine (SO.PE.CO.BA.). — Sté anon., 5.10.1948, 74.400.000 fr. C. F. A. en 74.000 act. dont 600 d'app. — Parts : 1.500. — Pêche et armement (Convention du 27 mai 1946 avec le ministre de la F. d'O.-M.). — C. : MM. Pierre Bourceret [BAO], Édouard Catalogne [Bq de l'Indochine], Raymond de Balasy [Crédit algérien], Louis Martin [Crédit foncier de France], Jeans Andvig, Svend-Foyn Brunn, Anton von der Lippe, Hermod Sverre, Pierre Strohl [BNCI/UFOM], François Leblond [l'Armement baleinier, Paris], Henri Lelièvre [Rochefortaise], Mogens Hartmann, Roald Nerdrum, Claes Ugglå, Einar Hytten et la Sté d'aliment. équilibrée [AEC][de Commerc].

La SOPECOBA (*Marchés coloniaux*, 13 janvier 1951)

En octobre 1948, fut constituée la SOPECOBA, Société des Pêcheries coloniales à la baleine, au capital de 75 millions de francs CFA, par un groupe réunissant une personnalité norvégienne résidant en France depuis de longues années, des armateurs et des industriels français.

Cette société ne sollicite aucune aide financière de l'État et reçut du ministre de la F.O.M., par délégation des hauts-commissaires de l'A.-E.F. et de Madagascar, la concession exclusive pour cinq ans d'un droit de pêche sur les côtes de Madagascar et du Gabon.

Elle s'engageait à construire sur le littoral une usine capable de traiter les produits de quatre chasseurs au minimum. Elle s'assura les services du plus puissant groupe d'armement baleinier privé, le groupe Anders Jahre & C°, qui lui fournit matériel et techniciens de la chasse à la baleine. Enfin, elle loua des bateaux à des armateurs britanniques qui purent, suivant l'usage, se faire payer en matière, à concurrence d'un certain pourcentage : 40 % de l'huile produite, 100 % de la viande et 50 % des autres produits récupérables.

La convention réserve, il convient de le noter, à la France un droit d'option pour l'achat de la presque totalité de l'huile et des autres produits de la baleine.

Les résultats encourageants des premières campagnes

La première campagne, se déroula en 1949, d'une part sur les côtes de Madagascar, d'autre part sur celles du Gabon. Dans la mer malgache, la dispersion du cheptel rendait nécessaire l'emploi d'un navire-usine stationnant dans les eaux territoriales de la Grande-Île. L'*Anglo-Norse*, de 11.000 tx de jauge, accompagné de sept chasseurs, captura, du 10 juin au 10 octobre, 1.335 cétacés, produisant 10.232 t. d'huile.

Au Gabon, les baleines se groupent en troupeaux nombreux aux environs du Cap Lopez. il était possible d'installer dans ces conditions une usine à terre, qui fut construite sur une plage à 25 km au nord de Port-Gentil, où l'alimentation en eau

douce en quantité suffisante était assurée et où la proximité d'un fosse marine permettait l'ancrage d'un navire alimentant en force motrice l'usine.

Il n'existait pas de route, et, sauf le bois, les matériaux faisaient défaut. On construisit cependant un wharf sur ponton, une plate-forme de dépeçage, de 40 m. de long sur 18 m. de large, un plan incliné pour hisser les baleines, une centrale électrique, une forge, des ateliers de réparation, des baraquements pour le personnel. Vingt-cinq bouilleurs autoclaves, des broyeurs pour la transformation des déchets, une usine pour le traitement des huiles de foies furent mis en place. Un ancien pétrolier fut ancré qui fournit la vapeur nécessaire et stocka l'huile produite.

Huit navires chasseurs, du 3 juillet au 17 octobre, se livrèrent à la chasse aux baleines, amenant chaque jour leurs prise au navire-stationnaire.

On sait que le lard enveloppe la baleine comme l'écorce entoure une orange. On découpe les lanières de graisse en spirale et la traction exercée par le treuil faisant rouler l'animal sur lui-même, détache le lard qui est jeté par des trappes dans de bouilleurs autoclaves. Une baleine est ainsi décortiquée en 4 ou 5 heures.

Le cadavre est alors amené sur le plan incliné, la viande coupée, le squelette scié, l'huile qu'on extrait est refoulée dans les citernes du bateau.

Commencée le 3 juillet, la campagne de 1949 se termina le 17 octobre ; 1.356 baleines furent capturées, produisant 54.619 barils d'huile.

En 1950, tandis qu'à Madagascar on capturait 734 baleines pour 33.424 barils d'huile, au Gabon la SOPECOBA pouvait faire figurer à son tableau de chasse 1.044 baleines et 63.065 barils d'huile représentant 10.720 tonnes.

Ce qui représente davantage que la production d'huile de palme de toute la Côte d'Afrique. Pour la première fois, du guano a pu être exporté : 2.003 tonnes qui serviront d'engrais ou seront utilisées pour l'alimentation du bétail.

La quinzaine la plus favorable pour la chasse fut celle du 8 juillet au 15 août, qui permit la capture de 132 baleines, la moyenne quotidienne s'établissant aux environ de 15 pour la durée totale de la campagne.

Les richesses baleinières du Gabon sont en bonne voie d'exploitation. Grâce à la discipline internationale, la France a pris un rang honorable — le cinquième — dans l'industrie baleinière mondiale, deux ans à peine après le début de ses entreprises.

Ajoutons qu'en 1950, une usine-pilote de stérilisation et de conservation de la viande de baleine a permis la réalisation d'un échantillonnage de conserves, distribué au commerce local par la maison Amieux.

Cette utilisation permettra l'amélioration de l'alimentation des autochtones du Gabon privés de viande, jusqu'à présent. Bien plus, alors que la France achetait à l'étranger l'huile de baleine nécessaire à la fabrication de la margarine, la nouvelle industrie lui apporte un important contingent de matières grasses.

Une belle leçon se dégage de cette réussite qui est due à une intelligente conception du rôle de l'État qui est d'orienter et de protéger contre une concurrence anarchique les activités des particuliers, et à l'esprit d'initiative et au courage persévérant, qui récompensent l'effort des hommes.

CHRONIQUE DE L'UNION FRANÇAISE
Industries de la pêche en Afrique noire française
La chasse à la baleine
(*L'Économie*, 22 mars 1951)

L'effort le plus intéressant, car il s'étend à de nombreux territoires, est constitué par la chasse à la baleine, pratiquée sur les côtes du Gabon et dans les parages de Madagascar. Une baleine de 120 tonnes fournit en moyenne 10 tonnes d'huile, qui

permettent de fabriquer de la margarine et du savon ; elle peut donner une viande nutritive et saine ; de ses os, on extrait des engrais ; de son foie d'une demi-tonne, de l'huile riche en vitamines ; de ses dents, un ivoire.

L'histoire de la chasse aux cétacés est très curieuse. Pour les eaux congolaises, elle commença en 1913, et connut de nombreuses vicissitudes puisque, de 1927 à 1929 et de 1931 à 1934, elle enregistra même une éclipse totale. Cependant, en 1937, il fut capturé 55.000 baleines dans le monde et, pour éviter la disparition du cheptel, une réglementation internationale de la chasse s'imposa ; elle fut édictée le 8 juin 1937, la France n'étant pas représentée.

Aux lendemains de la dernière guerre, une Conférence tenue à Washington en décembre 1946 aboutit à la signature d'une convention nouvelle par 19 nations, dont la France qui se vit reconnaître des droits spéciaux sur les côtes d'Afrique.

La période de pénurie n'étant pas close, l'État s'intéressa aussitôt à la baleine, source de matières grasses. Il favorisa l'octroi, en 1948, d'une concession exclusive d'un droit de pêche pour 5 ans au Gabon et à Madagascar à la Société des Pêcheries Coloniales à la Baleine (SOPECOBA), qui s'engagea à construire une usine pour traiter les produits de 4 navires-chasseurs au minimum et à réserver à la France le droit d'acheter l'huile de baleine.

La première campagne, de juin à octobre 1949, permit la capture de 1.335 cétacés, la seconde, en 1950, enregistra des chiffres très médiocres à Madagascar (734), satisfaisants au Cap-Lopez (10.751 t. d'huile pour 1.044 animaux) où une usine fut construite au nord de Port-Gentil.

La France se place ainsi au cinquième rang de la production baleinière mondiale, ce qui est un joli succès après deux années seulement d'activité.

A l'heure actuelle, se pose le problème de l'utilisation des sous-produits, viande et os. Les Pouvoirs publics du Gabon désirent améliorer l'alimentation des populations locales ; aussi procède-t-on à des expériences de salaison et de conserve. Un million de boîtes de conserves ont été distribuées aux autochtones, mais il n'apparaît pas que ceux-ci aient particulièrement apprécié cette nourriture.

On a également cherché à utiliser sans grand succès comme engrais le guano de baleine. Plus intéressante fut la fabrication de 2.000 tonnes de farine de viande pour l'alimentation du bétail : le marché intérieur français profite de cet apport.

Il ne faut pas cependant le surestimer : on ignore trop les migrations des cétacés et la saison de chasse est de trop courte durée pour qu'il soit possible d'investir des sommes très considérables dans une industrie en soi coûteuse et qui exige de la part des harponneurs une remarquable dextérité.

LES ESPOIRS DE L'A.-E.F.
par Philippe SOUPAULT
(*Réalités*, février 1952)

On ne saurait terminer ce rapide inventaire des ressources et des développements économiques de l'A.-E.F. sans signaler, au large des côtes gabonaises, l'activité d'une véritable industrie, la pêche à la baleine [Sopecoba]. Sur une langue de sable, un groupe de 20 chaudières de plusieurs tonnes ; au large, un bateau-usine. 200 Norvégiens en quatre mois de pêche capturent plus de 1.300 cétacés. L'usine produisit l'an passé plus de 8.000 tonnes d'huile, dont la vente dépassa 800 millions de francs C. F. A. Réussite inespérée qui inquiète même les exploitants puisqu'ils ont décidé de réduire leur production pour ne pas détruire le troupeau de baleines qui vient chaque année, en suivant le courant froid, jusqu'à l'Équateur.

Groupe norvégien (35 %), Banque de l'Indochine, Worms, BNCI/BACI > Sopecoba.